**Vendredi, 9 Janvier 1880.**

## SOMMAIRE


ENCORE LES CANADIENS ÉMIGRÉS.
INDÉPENDANCE OU ANNEXION.
L'EMPRUNT DE QUÉBEC.
LÉGISLATURE PROVINCIALE.
ECHOS DU JOUR.
LA SEMAINE FINANCIÈRE.
SERVICE TELÉGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA.
COMMUNICATION.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*


## ENCORE LES CANADIENS ÉMIGRÉS

On lit dans l'*Opinion Publique :*

" M. Ferdinand Gagnon croit que le nombre des Canadiens-français établis aux Etats-Unis n'est pas d'un million comme on l'a prétendu, mais d'environ 400,000. Avec une centaine de mille éparpillés dans les autres parties de l'Amerique du Nord et du Sud, cela forme bien 500,000.

Nous avons déjà prouvé qu'il est tout-à-fait impossible qu'il y ait plus de 250,000 Canadiens-français aux Etats-Unis; aussi, notre confrère ne tient pas compte évidemment de la démonstration irréfutable, à notre avis, que nous avons faite à ce sujet.

Quant à la " centaine de mille canadiens éparpillés dans les autres parties de l'Amérique du Nord et du Sud," dont parle l'*Opinion Publique*, nous avouons que nous ne comprenons guère où pourraient bien se trouver ces compatriotes. Si notre confrère compte là dessus pour former un demi-million de Canadiens-français, aux Etats-Unis, nous le prions de croire que pareille supposition—car ce n'est pas autre chose qu'une supposition—ne saurait satisfaire ceux qui veulent se rendre compte d'une façon sérieuse du véritable chiffre de la population franco-canadienne établie aujourd'hui chez nos voisins.

## INDÉPENDANCE OU ANNEXION

Si quelqu'un est désireux de voir ce que le humbug et l'audace sont capables de faire, il n'a qu'à lire les journaux étrangers qui s'occupent du Canada en ce moment. C'est bien le cas de dire qu'il faut aller loin de chez soi pour apprendre des nouvelles de son pays. A en croire ces organes de la presse, nous serions en train de régler nos comptes avec l'Angleterre et très-perplexes en même temps de nous décider pour l'indépendance pure et simple ou l'annexion aux Etats-Unis.

Ce canard monstre est né à Montréal, dans un petit cercle de mécontents qui, n'ayant ni becs ni ongles, cherchent à se donner de l'importance en expédiant des dépêches que les journalistes de partout acceptent trop souvent comme des vérités. Ce n'est pas la première fois que ce tou vulgaire nous a été joué. Il n'a jamais rapporté à ses auteurs que du ridicule. Ce que nous en disons aujourd'hui est uniquement pour protester, aux yeux de la presse étrangère, contre ce qu'on lui fait dire et pour affirmer que le peuple canadien tout entier a été on ne peut plus surpris à la nouvelle que quelqu'un pourrait avoir la prétention de changer, sans l'avertir, la forme et le fond de son gouvernement.

Ici, nul ne l'ignore, grattez un rouge et vous trouvez trop souvent l'annexionniste. Aussi, chaque fois que l'école rouge a été battue, elle a levé le drapeau de nos voisins. Cela s'est s'est vu en trois ou quatre circonstances mémorables. Seulement, cette fois, le procédé est un peu nouveau ; il consiste à lancer des télégrammes à sensation, afin que les journaux étrangers commencent à parler de la question—dans l'espoir que, voyant cela, nous finirons par nous en occuper nous aussi. Naïfs enfants !

Une discussion oiseuse n'est pas à désirer. Autrement, nous n'hésiterions pas à expliquer pourquoi et comment les Canadiens de toutes origines ne songent ni à transformer leur système d'administration, ni à se séparer de l'Angleterre, ni à tourner leurs regards vers Washington.

En somme, depuis 1838, nous n'avons jamais été aussi peu portés à désirer de tels changements que nous le sommes aujourd'hui.

---

Le premier janvier, les membres de l'association Montcalm de Worcester, ont présenté à M. Ferdinand Gagnon, l'estimable rédacteur du *Travailleur*, une adresse le remerciant des nombreux services qu'il rend à ses compatriotes des Etats-Unis. En même temps, M Gagnon reçut en cadeau une montre d'or de la valeur de $100, et on offrit un bouquet à madame Gagnon. M. l'abbé Primeau, curé du lieu, lui remit ensuite un décret apostolique accordant la bénédiction Papale et une indulgence *in articulo mortis* à M Gagnon et à sa famille. Nous félicitons notre confrère du magnifique témoignage d'estime dont il vient d'être l'objet : il le mérite à tous égards.

## L'EMPRUNT DE QUEBEC

On lit dans le *Franco-Canadien :*

" Le refus que vient d'éprouver le gouvernement provincial de la part de deux de nos institutions financières les mieux posées du pays doit donner à M. Chapleau une idée de la position réelle qu'il occupe dans l'opinion publique et de la somme de confiance dont il jouit parmi les hommes d'affaires qui se trouvent en dehors du cercle de spéculateurs de toutes sortes dont le charlatan de Québec s'est servi pour monter au pouvoir.

" C'est en vain que le cabinet actuel de Québec se fait l'écho de l'amendement Lynch-Flynn ; c'est en vain qu'il essaie de se persuader qu'il est un *gouvernement fort* et de taille à inspirer la confiance à la nation ; les banques du Peuple et de Montréal viennent, toutes deux, de donner un démenti formel à ces prétentions fondées sur la fanfaronnerie d'un côté et la trahison de l'autre.

" Après s'être adressé aux deux banques que nous venons de mentionner pour effectuer un emprunt de $400,000 ; après avoir essuyé de leur part un refus péremptoire, M. Chapleau s'est vu forcé de porter sa demande à la banque d'Epargnes, de laquelle il n'a pu obtenir d'argent qu'au taux élevé de 6½ pour cent, c'est-à-dire ½ pour cent de plus que n'a jamais payé notre ex-trésorier provincial, l'honorable M. Langelier. Que notre premier ministre doit trouver de la différence entre le marché des finances et le marché aux *veaux !*"

Et ce n'est là qu'un extrait de toute une colonne du *Franco*, où la haine la plus aveugle contre M. Chapleau le dispute à la fausseté des renseignements sur lesquels s'appuie le confrère. Nous comprenons facilement qu'un ex-membre d'un cabinet illégitime n'éprouve pas un amour bien tendre pour le premier ministre, d'autant plus que pas un homme n'a autant contribué que ce dernier à empêcher M Marchand de faire à l'avenir des cadeaux somptueux aux beaux-frères de M. Joly, aux dépens de la province :—ce qu'un comité fort indulgent a bien voulu qualifier d'erreur de jugement. Mais pour que les coups qu'il destine à M. Chapleau comptent pour quelque chose, M. Marchand devrait au moins démontrer que son acharnement contre le chef du cabinet ne l'emporte pas sur son respect pour la vérité.

Dans le cas actuel, l'échafaudage sur lequel reposent les diatribes du *Franco* croule de lui-même. En effet, toute cette histoire au sujet du dernier emprunt n'existe que dans l'imagination de M. Marchand. D'abord l'emprunt négocié ne s'élève pas à $400,000 mais à $300,000, et, en second lieu, l'intérêt n'est pas de 6½ p. cent, mais de 5 pour cent, c'est-à-dire ½ pour cent de moins " que n'a jamais payé notre ex-trésorier provincial, M. Langelier." N'est-ce pas là la meilleure preuve que le cabinet actuel a déjà relevé le crédit de la province, auquel le gouvernement Joly était en voie de porter un coup mortel ? Le *Franco* aura-t il le courage d'avouer qu'il a gravement induit ses lecteurs en erreur sur ce point ?

## LA LEGISLATURE LOCALE

Avant hier, la législature d'Ontario s'est réunie pour élire un orateur, qui est M. Clark, de Wellington. Hier, le lieutenant-gouverneur a prononcé le discours du trône. Ce discours est fort long ; il compte dix-sept paragraphes. Nous allons en donner un aperçu.

Le lieutenant-gouverneur constate d'abord la renaissance du commerce et un retour général à la prospérité. Comme le lieutenant-gouverneur parle au nom de M. Mowat, le premier ministre, nous sommes heureux d'enregistrer cet aveu qui donne le démenti à tant d'articles de la presse libérale.

Les deux paragraphes suivants ont trait au nouveau territoire concédé à la province d'Ontario par la commission d'arbitrage.

Le parsgraphe suivant est ainsi conçu :

" Une correspondance a été échangée, entre mon gouvernement et le gouvernement fedéral, au sujet de la décision des arbitres chargés de fixer la frontière. J'espère qu'à la prochaine session du parlement fédéral, cette décision sera approuvée."

Il est ensuite question de la maison de réforme de Penetanguishene et du collége d'agriculture d'Ontario dont l'organisation va être modifiée.

Les trois paragraphes suivants concernent l'agriculture et l'immigration. La législature est appelée à nommer une commission d'agriculture qui devra s'occuper de diverses questions relatives aux intérêts agricoles.

Elle devra aussi adopter une loi pour modifier la procédure dans les cours de la province.

Prévoyant que la loi de faillite sera abolie à la prochaine session du parlement fédéral, le lieutenant-gouverneur demande à la législature d'adopter un acte qui puisse y suppléer.

Des actes pour prévenir, autant que possible, les accidents sur les chemins de fer, pour régler certaines exemptions municipales, pourvoir à la construction de nouveaux édifices parlementaires, sont aussi demandés au parlement local.

Le discours se termine par les formules d'usage.

Le lieutenant-gouverneur annonce que c'est sa dernière année de tenure d'office.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée, aujourd'hui, par M. J. Waters de Middlesex-Nord secondé par le Dr McLaughlin, de West Durham.

## ECHOS DU JOUR

La législature de Manitoba se réunit le 22 courant.

La cause de l'élection de Selkirk sera entendue à la Cour Suprême au mois de février.

M. J. R. Fleming représentera la Couronne aux prochaines assises, à Aylmer.

Les élections municipales auront lieu lundi prochain, à Aylmer. On croit que tous les anciens conseillers seront réélus par acclamation.

M. Amable Jodoin, ex-représentant du comté de Chambly au Parlement fédéral, vient de mourir à Belœil. Le défunt était âgé de 51 ans.

Parnell, le fameux agitateur Irlandais, a définitivement annoncé son intention de venir à Montréal le 2 février.

M. Selwyn, directeur de l'exploration géologique du Canada, est en ce moment l'hôte de Son Excellence le gouverneur-général.

Deux dames anglaises, mesdames Marshall et Ayrton, ont obtenu le diplôme de docteur à la faculté de médecine de Paris.

M. James Shannon a été nommé maître de poste à Kingston. M. Shannon est un journaliste bien connu dont la nomination donne satisfaction générale.

On dit que le département de l'intérieur va offrir une récompense pour l'appréhension des meurtriers du jeune Grayburn, de la police à cheval.

Une lettre de M. B. Devlin, ex-membre du parlement, annonce que ce dernier qui est allé au Colorado pour rétablir sa santé, est beaucoup mieux.

La nomination de M. Joseph Simard, notaire et ex-membre du conseil de ville de Montréal, comme arbitre fédéral à la place de feu M. Hurteau, est très favorablement accueillie par la presse française.

MM. J.-B. Rolland et fils, ont commencé la publication du *Journal de l'Education* destiné à remplacer le *Journal de l'Instruction Publique*, supprimé par le cabinet Joly. Nous leur souhaitons tout le succès que mérite cette patriotique entreprise.

Le *Courrier* de Montréal dit que les futurs officiers du 4e bataillon des Chasseurs canadiens doivent se réunir cette semaine dans le but de compléter l'organisation de ce bataillon. La question de l'uniforme est à peu près réglée et la fondation de ce corps d'élite semble être assurée.

Un correspondant du *World*, d'Utica rapporte une entrevue qu'il a eue avec l'ex gouverneur Seymour dans le cours de laquelle ce vétéran du parti démocrate aurait dit que tout porte à croire qu'aux prochaines élections présidentielles les démocrates auront la majorité.

M. Daudet écrit dans le *Figaro* que M. Grévy a accepté avec répugnance la présidence de la république française, qu'il a un sentiment très vif de la responsabilité que sa position lui impose et qu'il est convaincu que l'unique péril qui menace le régime républicain provient non des manifestations légitimistes ou bonapartistes, mais des entreprises radicales.

Défense a été faite à la compagnie d'assurance mutuelle "Empire" contre le feu, *Empire Mutual Fire Insurance Company*, d'assumer de nouveaux risques, parceque, d'après le rapport de l'inspecteur des compagnies d'assurances, ses revenus ne seraient pas suffisants pour garantir les porteurs de ses polices.

Le *Chronicle*, de Québec, dit qu'il est rumeur qu'une des plus importantes compagnies qui font le commerce de bois en la province, vient de vendre à une maison de Londres, tout son approvisionnement de la saison. Les prix ne sont pas connus au juste, mais on croit que $104 sont payées pour la première qualité et les deux tiers de ce prix pour la seconde. Le pin est en grande demande sur le marché et les prix ont atteint ceux de 1873. Le prix de l'épinette a aussi beaucoup augmenté.

L'année dernière, il est arrivé 135,070 émigrants aux Etats-Unis, contre 75,347 l'année précédente. Les quatre pays qui en fournissent le plus sont l'Allemagne, l'Irlande, l'Angleterre et la Suède. L'émigration au Canada promet aussi de prendre des proportions considérables. Des personnes aussi bien renseignées qu'on peut l'être, sur ce point, comptent que près de 80,000 émigrants se dirigeront cette année vers le Canada.

Le *Post* de Montréal parle de M. Chapleau dans les termes les plus élogieux : " Le club des jeunes conservateurs donne ce soir un dîner à l'honorable M. Chapleau, lui-même un des jeunes canadiens les mieux doués. Nous ne sommes pas surpris que le club conservateur soit fier de le compter dans ses rangs et qu'il reconnaisse publiquement les éminents services que M. Chapleau rend au pays."

Le rapport mensuel du bureau des statistiques des Etats Unis constate que les importations du mois de novembre ont été de $50,474,000, contre $38,254,000 pour le mois correspondant, l'année dernière. Pendant les cinq mois expirés au 30 novembre, on a importé pour $226,700,000, contre $187,100,000 pour la même période, l'année précédente, soit une augmentation de $39,000,000, ce qui donnerait, à ce taux là, une augmentation de $95,000,000 par année.

Une dépêche de Montréal nous apprend que le dîner donné, hier soir, au Windsor Hotel, à Montréal, a obtenu un plein succès. L'honorable M. Chapleau a été l'objet d'une ovation enthousiaste et a prononcé un discours qui a été un véritable emporte-pièce. Tous les ministres fédéraux et locaux présents ont aussi adressé la parole au milieu d'un vif enthousiasme. M. Chapleau a lieu d'être fier de ce témoignage d'estime de la part du parti conservateur.

L'*Eclaireur* annonce que la compagnie du chemin de fer Grand Tronc n'a jamais employé autant d'hommes qu'elle n'en emploie actuellement dans ses ateliers à Montréal, et que plus de 1,000 ouvriers, mécaniciens, journaliers et autres y sont régulièrement employés jour et nuit, depuis le commencement de l'hiver. Cependant, ce même journal ne cesse d'affirmer que la protection a des résultats tout à fait désastreux pour la classe ouvrière.

Ces jours derniers, quelques dames ont présenté à M. Charles Ameau, notre collaborateur, une fort jolie paire de pantoufles. On s'attendait à un remerciement spirituel, en prose bien entendu, mais, cédant à l'habitude de parler en vers, notre ami improvisa les couplets suivants :

Que ne ferait pas l'amitié !
Ces pantoufles vont comme un charme.
En me voyant sur un tel pied
Mon humilité s'en alarme.

C'est me pousser dans le chemin
Le chemin de la gloriole
Que me chausser de votre main,
Comme on ferait pour une idole.

Vous le savez, je suis prudent,
J'aime peu les regards du monde ;
Mais à présent, mais à présent,
On a me connaître à la ronde !

Ah ! ma femme était du complot !
Elle aussi voudrait me produire
Gardons le secret—pas un mot !
Les gens pourraient bien en médire.

Ne brillons des pieds qu'au logis
Ma vanité s'en accommode :
L'amour, l'amitié, puis les ris
C'est pour nous la dernière mode.

Madame la marquise de Saffray d'Engranville, qui descend d'un ancien gouverneur-général du Canada, a publié des vers très-sympathiques au sujet de notre pays et de notre peuple. La presse les a reproduits dans le temps, on s'en souvient. Aujourd'hui, monsieur le comte de Saffray nous honore d'un envoi de trois jolis morceaux de musique—avec prière de n'en pas faire de bruit, vu qu'il n'imprime que pour ses amis. Mais le Canada est si loin que nous ne croyons pas violer la consigne en mettant nos lecteurs dans le secret. Et puis, c'est plaisir pour les Canadiens de savoir que le cercle de ceux qui pensent à leur pays s'élargit en France. Avec des amis comme ceux-là, qui disent selon le poëte :

De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux

il y a bonheur et profit à tenter de faire connaître notre petite nation. Nous disons profit, parce que plus on abattra les barrières qui empêchent la France instruite de nous rencontrer quelque part, plus nous serons considérés de ceux qui nous entourent de ce côté-ci de l'océan.

## LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le *Canada.*]

On constate une augmentation considérable dans le montant des affaires des principales maisons d'Ottawa. Les magasins en gros ont fait leur inventaire et, pour la première fois depuis plusieurs années, ont une balance considérable de profits pour l'année 1879 et remarquent un changement pour le mieux dans les remises d'argent, surtout pendant les derniers mois de l'année. Ce résultat est dû, en grande partie, aux bonnes récoltes et à l'effet salutaire du nouveau tarif qui a permis à nos capitalistes d'employer leur argent dans nos manufactures, avec la perspective de réaliser des profits, tout en donnant de l'emploi à une nombreuse classe d'ouvriers qui, pour la plupart, manquaient d'ouvrage depuis cinq longues années.

L'année 1880 s'ouvre sous des auspices très favorables ; la confiance renaît partout ; l'élan nouveau donné au commerce de bois fera sentir ses bons effets à Ottawa d'une manière plus prononcée au printemps prochain. Nos moulins à scier seront tous en mouvement au printemps. Le moulin à scie de Baldwin, aux Chaudières, a été vendu pour une somme de $40,000 à MM. Perley et son associé de New-York. M. G. Burn, avantageusement connu comme inspecteur de la banque d'Echange, a été nommé caissier de la banque d'Ottawa.

Le capital souscrit à la compagnie de Plombagine du Canada était de $350,000.

Les recettes du Grand-Tronc, pour la semaine terminée le 29 décembre, ont été de $169,341, soit une augmentation de $45,129.

Manitoba a consommé, en 1879, pour une valeur de $2,000,000 de produits du Canada, ou $500,000 de plus qu'en 1878.

A Stafford, Ont., le bois de corde se vend de $2 à $2.50 la corde.

L'Ile du Prince-Edouard a exporté en 1879 27,000 moutons.

Seaforth, Ont., a expédié à Winnipeg une grande quantité de bœuf et de mouton préparé dont le fret seul s'est élevé à $800.

On a découvert de l'or à Black-Brook, Cumberland à la Nouvelle-Ecosse.

Bratford a voté $5,000 de bonus pour l'établissement d'une manufacture de coton.

Diverses compagnies s'adressent à la législature de Manitoba pour fournir de l'eau à Winnipeg, éclairer cette ville au gaz ainsi que construire un chemin de fer urbain.

Toronto a expédié à l'étranger plus de 2 mille dindes, en deux semaines.

Windsor, N. E., a augmenté, en 1879, sa flotte de six bâtiments.

Guelph, Ont., a exporté, pendant les trois mois terminés le 31 décembre, 1879, pour une valeur de $314,182, contre, $213,822 en 1878.

Il existe, en Canada, neuf manufactures de coton qui ont préparé, pour le commerce, 29,000,000 de verges de coton, évaluées à $3,000,000.

On calcule que tout l'or de l'univers, mis ensemble, formerait une pile de 25 pieds de large, 145 pieds de long et 25 pieds de hauteur.

Etats-Unis—Il a été construit en 1879, aux Etats-Unis, 3,700 milles de chemin de fer.

Le nombre de banqueroutes, à New-York, en 1879, a été de 460, avec un passif de $416,383,932 et un actif de $5,000,000.

Le général Hooker a laissé à ses héritiers une fortune de $300,000.

Vanderbilt a fait, à la Noël, des cadeaux pour une somme de $20,000.

Le revenu de l'intérieur a excédé, pendant les derniers six mois, celui de l'année dernière d'une somme de $2,904,000.

Le département de la trésorerie a en dépôt, en or brut et monnayé, une somme de $157,790,230 ; en pièces d'argent de $1, une valeur de $33,188,054, et en petites pièces d'argent une valeur de $18,881,629.

A New-York, les actions de la compagnie Edison, l'inventeur de la lumière électrique, ont triplé en valeur depuis le succès qu'il a récemment obtenu dans ses expériences. Les actions de compagnies de gaz baissent tous les jours.

Chicago, en 1879, a fait des affaires pour un montant de $764,000,000 ou 17 pour cent de plus qu'en 1878.

Le produit de cette année des mines de métaux précieux, en Californie, en Nevada et en Colorado, a été de $75,350,000, ou $5,805,000 de moins qu'en 1878.

A Montréal, les exportations, pour le mois de décembre, ont été de $1,892,859 de plus qu'en 1878.

L'exportation totale de produits canadiens, en novembre, 1879, par le port de Montréal, a été de $3,049,551 contre $1,805,195, en 1878, pour le même mois.

Le fonds du magasin en gros de nouveautés de Claxton a été vendu à 72¾ centins dans la piastre.

La compagnie du télégraphe de Montréal a déclaré un dividende de 4 pour cent pour les 6 derniers mois.

On constate que l'hôtel Windsor, depuis son établissement, toutes dépenses payées, a réalisé un profit net de $5,000.

Montréal va posséder prochainement une manufacture de tapisserie, ainsi qu'une manufacture de soie, grande largeur.

Le commerce, en général, a pris une tournure favorable. Pendant les derniers mois de l'année 1879, des profits considérables ont été réalisés par les marchands de fer et de provisions. Le commerce du port a été excellent, les agriculteurs ont eu une récolte abondante dans les campagnes environnantes et, de plus, ont pu vendre leurs produits à des prix très avantageux.

L'argent est abondant dans nos banques et se prête aux mêmes taux que la semaine dernière.

*Potasse et perlasse.*—Potasse No 1, $4.65 ; No 2, $3.65 ; perlasse, $5.60.

*Marchandises sèches.*—Cette branche de commerce est tranquille ; on s'attend à une augmentation générale dans toutes les étoffes manufacturées avec du coton.

*Grains et fleurs*—Point de changement depuis la semaine dernière.

*Poissons.*—Saumon frais, 16c. la livre ; morue fraîche, de 3c. à 3½c.

*Epiceries*—Une réduction de ¼ de cent dans les sucres. Thé, prix ferme ; melasse et sirop, les mêmes prix que la semaine dernière.

*Ferronnerie.*—Le fer continue d'augmenter et la preuve de la prospérité de ce commerce est que de nouveaux fourneaux s'ouvrent tous les jours en Angleterre.

Les actions des banques ont eu une tendance à la hausse depuis la semaine dernière.

De nouveaux détails sur les affaires de la Banque Consolidée prouvent que les actionnaires de cette banque feront de grandes pertes.

Les dividendes payés dernièrement par les banques du commerce, d'Echange, Union, Townships de l'Est, Impériale et Standard s'élevaient à une somme de $380,000. Ci-suit un tableau montrant le prix le plus élevé et le plus bas auquel se sont vendues les actions de certaines banques pendant l'année 1879 :

| BANQUES. | Prix le plus élevé pendant l'année. | | Prix le plus bas pendant l'année. | |
|---|---|---|---|---|
| Montréal | 150 | le 12 Nov. | 125 | le 29 Jan. |
| Ontario | 75½ | le 13 Nov. | 55½ | le 19 Août. |
| Consolidated | 57½ | le 3 Jan. | 23 | le 28 Août. |
| Peoples | 67½ | le 30 Oct. | 39 | le 8 Août. |
| Molsons | 84 | le 9 Jan. | 58½ | le 15 Août. |
| Toronto | 123 | le 13 Nov. | 106½ | le 2 Juin. |
| Jacques-Cartier | 62 | le 28 Juillet. | 28 | le 25 Fév. |
| Merchants | 96 | le 13 Nov. | 71 | le 8 Août |
| East Townships | 100 | le 14 Nov. | 90 | le 15 Jan. |
| Union Bank | 61½ | le 1 Déc. | 49½ | le 23 Août. |
| Commerce | 120 | le 2 Déc. | 95½ | le 39 Jan. |
| Exchange | 61 | le 7 Fév. | 20 | le 5 Août. |
| Ville-Marie | 65 | le 26 Fév. | 20 | le 6 Sept. |
| Fédéral | 100½ | le 25 Fév. | 99 | le 24 Jan. |


**BONNES OCCASIONS.**

A partir d'aujourd'hui nous ferons une réduction de 10 pour cent sur nos fourrures.

Comme mes fourrures ont été marquées au prix du gros, (quelquefois plus bas) cette nouvelle réduction les met à peu près au prix des manufactures.

Bons marchés à faire dans toute les qualités de marchandises.

UN SEUL PRIX.

**R. J. DEVLIN.**

**Grande Vente**
DE
**TRAINES SAUVAGES**
RAQUETTES ET
**Souliers Mous,**
A des prix qui défie toute compétitions.

Souliers pour enfants.....50c.
" dames.....75c. à $1.00
" hommes.....75c. à 1.25
Raquettes pour enfants.....$1.00 à 1.75
" dames..... 1.50 à 2.50
" hommes..... 1.25 à 3.00
Robes de chèvre grise.....$12.00
" Buffle de..... 4.00 à 12.00
" " noir de..... 10.00 à 15.00

CHEZ
**H. L. COTE,**
**128 Rue Rideau.**
Ottawa, 24 décembre, 1879.

**ETRENNES DE 1880.**
BEAUX
**Livres de Prières**
A PRIX RÉDUITS.

*Reliures ordinaires*, tranche dorée de 25c. à $1.00 chacun.
*Reliures tranche dorée* avec agraffe de 50c. à $1.50.
*Riches Reliures en velours* avec agrafe, de $1.00c. à $4.00.
*Couverture en ivoirine* avec agrafes, de $1.00 à $3.00.
*Couverture en métal doré ou Caoutchouc* de $1.50 à $3 00.
*Couverture en ivoire*, avec agrafe, de $2.50 à $10.00.
*Livres d'histoires instructives et amusantes*, reliure de fantaisie, de 50c. à $10.00 ch.
*Livres d'images, Alphabet et Contes illustrés* pour enfants, de 50c. à $10,00 chacun.
*Bibliothèque Rose illustré et Bibliothèque des merveilles ;* Collections choisies et variées pour les adolescents et les adultes ; vol. in. 12 richement illustrés brs. 55 cts.; reliure percaline ordinaire 80 cts. ; reliés en percaline plat or 88 cts. le vol.
En vente à la Librairie,
**J.-B. ROLLAND ET FILS,**
*Nos. 12 & 14 Rue St. Vincent, Montréal.*
Ottawa, 12 décembre, 1879.

LISTE DES PRIX
— DE —
**C. S. Shaw & Cie.,**
*DES PRESENTS*
— DU —
**JOUR DE L'AN.**

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine.....$8.00 à $15.00
Services à Diner en P. de C...20.00 " 75.00
" Thé " " ... 3.50 " 15.00
" Dessert " " ...10.00 " 12.00
" " en Majolique 8 00
" " de Lorne..... 10.00
" de Tête-à-tête..... 4.50
" à Thé pour 5 heures. 5.00 " 10 00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.
Jolis Services de Chambre à Coucher..... 4.00 " 18.00
Lampes de Table, en Bronze... 1.00 " 10 00
" Passage..... 1.50 " 7.50
" pour le Diner..... 1.00 " 6.00
" de Salon..... 1.50 " 25.00
" pour Chambre à Coucher..... 25 " 4.00
" de Bibliothèque..... 1.00 " 6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.
Pots de Fleur de goût en P...$1.50 " 3.50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.
Huiliers Plaqués en Argent.....$2 à 10.00
Epergnes en Crystal..... 1 " 5 00
Magnifique Services de Toilette..... 1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets... 1.50 à 5.
[par sette.
Théières de Goût.....25c à $3
Crachoirs en Majolique.....50c
" Lorne.....75c.
" en Porcelaine.....$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.
" Présentation...20c. à $1.
Cruches au Claret.....$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé..$1 à $6.00
Verre à Vin " " " "
Gobelets " " " " ...1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris.....Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquée (nouvelle)...$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants.....A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches.....$1.00.
Services de goût pour fumeurs...$1.00 à 2.50

**C. S. Shaw & Cie**
IMPORTATEURS
**63 rue Sparks.**

**Avis de Déménagement**

**THOMAS BIRKETT**
A transporté son magasin au coin des rues
RIDEAU ET WILLIAM,
à sept portes de son ancien établissement.
Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciennes pratiques et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.
**Rappelez-vous de l'adresse :**
NOUVEAU
**Bâtiment en Brique**
COIN DES RUES
RIDEAU et WILLIAM,
Vis-à-vis
LA THÉIÈRE (TEA POT)

**E. PETIT,**
**Bijoutier et Horloger**
25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.
M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,
**No. 18, RUE RIDEAU,**
*COIN DU PONT DES SAPEURS.*
N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.
Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an

**Chemin de fer Q. M. O. & O.**
(SECTION OUEST.)
**CHANGEMENT D'HEURE.**
Le et après LUNDI, le 12 janvier, les trains quitteront la station de Hull aux heures suivantes :
Trains express pour Hochelaga, 9.20 a. m., et 4.70 p.m., au lieu de 9.10 a. m. et 4.30 p.m
C. A. SCOTT,
Surintendant-Général.

**PÊCHE AU SAUMON**
MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,
DIVISION DES PÊCHERIES,
OTTAWA, 31 décembre 1879.
DES OFFRES ECRITES seront reçues jusqu'au 1er AVRIL prochain, pour les PRIVILÉGES DE PÊCHE sur les rivières suivantes :
Rivière Kegashka (Rive Nord)
" Watsheeshoo do
" Washeecootai do
" Remaine do
" Musquarro do
" Pashasheeboo do
" Corneille do
" Agwanus do
" Pa Pie do
" Truite do
" Ste Marguerite do
" Pentecôte do
" Mistassini do
" Becscie do
" Petite Cascapédia (Baie des Chaleurs)
" Nouvelle do
" Escumenac do
" Malbaie (Quai Percé)
" Madeleine (Rive Sud)
" Montlouis do
" Tobique (Nouveau-Brunswick)
" Nashwaak do
" Jacquet do
" Charlo do
" Jupiter (Ile d'Anticosti)
" Saumon do
On devra indiquer le prix du loyer, qui est payable d'avance.
Les baux seront d'un à cinq ans.
Les fermiers auront des gardes-pêche à leurs frais.
Par ordre,
W. F. WHITCHER,
Commissaire des Pêcheries.